



Manosque, le 29 avril 2025

Camille GALTIER
Maire de la Ville de Manosque
Président de Durance Luberon Verdon Agglomération
Conseiller Départemental des Alpes de Haute-Provence

Monsieur Frédéric THIRIEZ
Président du Comité National de l'Éthique
Fédération Française de Football
87, Boulevard de Grenelle
75015 PARIS

Réf. CG/DF/2025-095

Monsieur le Président du Conseil national de l'éthique,

Face à la multiplication des faits de violence aux abords des terrains de football, et à la suite de vos récentes prises de position, je me permets d'abonder dans votre sens via les quelques propositions que vous lirez ci-après. Elles s'appuient sur mes différentes expériences en tant que joueur et président d'association, mais également en tant que maire d'une commune dont le club de football n'est malheureusement pas épargné.

Je suis donc favorable à la levée de toute forme d'impunité concernant tous les faits portant atteinte à l'intégrité et à la sincérité du corps arbitral, que ce soit verbalement ou physiquement. L'autorité de l'arbitre ne peut ni ne doit être contestée, à l'image de ce qu'il en est pour les représentants de la justice ou des forces de l'ordre. Ce principe devrait, à mon sens, s'étendre à l'ensemble des faits de violence commis dans ou aux abords d'une enceinte sportive, du champ amateur au champ professionnel : l'objectif étant que ceux qui sont condamnés d'un côté, via une interdiction de stade, le soient également de l'autre.

Bien sûr, cette responsabilisation doit passer par l'exemplarité de chacun des acteurs. En tant que maire et président d'agglomération, je trouve normal et légitime que les collectivités assument les responsabilités liées à leurs associations. De même, j'estime qu'il est indispensable que la Fédération assume pleinement ses responsabilités en matière d'organisation et de sécurisation des matches, amateurs et professionnels. Ce qui signifie que les instances locales, via les Districts, devraient impérativement agir au diapason et ne plus se retrancher derrière les collectivités.

Enfin, toujours dans cette optique de complémentarité, je suis favorable à l'instauration d'une norme technique qui conditionnerait l'obtention de subventions à la mise en place d'un encadrement diplômé. Afin que le respect d'autrui soit inscrit dans l'ADN de nos clubs, nous devons miser sur leur rôle formateur. Pour ce faire, je suis intimement persuadé que nous avons plus besoin d'éducateurs que d'entraîneurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.

Le Maire,
Président de DLVAgglo,
Camille GALTIER

